

Le choix difficile du genre littéraire d'un écrivain franco-hongrois : les *Mémoires* du baron de Tott

Ferenc TÓTH

MÉMOIRES, (*Littér.*) terme aujourd'hui très-usité, pour signifier des histoires écrites par des personnes qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires. Ces sortes d'ouvrages, outre quantité d'événemens publics & généraux, contiennent les particularités de la vie, ou les principales actions de leurs auteurs. [...] Il y a contre tous les écrits en ce genre une prévention générale, qu'il est très-difficile de déraciner de l'esprit des lecteurs, c'est que les auteurs de ces *mémoires*, obligés de parler d'eux-mêmes presque à chaque page, aient assez dépouillé l'amour-propre & les autres intérêts personnels pour ne jamais altérer la vérité; car il arrive que dans des *mémoires* contemporains partis de diverses mains, on rencontre souvent des faits & des sentimens absolument contradictoires. (*L'Encyclopédie*)

Le baron de Tott, diplomate d'origine hongroise publia ses mémoires en 1784. Au cours des deux années suivantes, les mémoires connurent encore quatre éditions en français¹. Le livre fut un véritable best-seller pour l'époque ! Les versions en langues étrangères (anglaise, allemande, danoise et néerlandaise) des mémoires remportèrent également un grand succès. La traduction anglaise des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* fut un des ouvrages les plus empruntés par les membres de la New York Society Library en 1789². Les mémoires contiennent cinq parties distinctes : un discours préliminaire et quatre livres. Dans le discours préliminaire, le baron de Tott s'oppose à la théorie de Montesquieu selon laquelle le climat exerce une influence déterminante sur les mœurs des gens et par conséquent sur leurs lois et il affirme la prédominance des forces morales sur celles du climat. La théorie de Tott s'intègre dans l'idéologie colonisatrice de l'époque qui prétendait améliorer les sociétés orientales en introduisant les institutions européennes dans les colonies.

Le premier livre de cet ouvrage est consacré au tableau des mœurs des habitants de la Turquie, illustré par les descriptions pittoresques et des éléments anecdotiques. Le deuxième livre relate la mission du baron en Crimée en 1768, en fournissant une grande quantité d'informations précieuses sur les Tartares. Dans le troisième livre, Tott nous raconte son activité de modernisation au sein de l'armée turque ainsi que son rôle dans la fortification des Dardanelles. Enfin, le dernier

¹ LAURENS, Henry, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte. L'orientalisme islamisant en France (1698-1798)*, Istanbul-Paris, Isis, 1987, p. 63.

² HEROLD, Christopher, *Bonaparte en Égypte*, Paris, Plon, 1964, p. 15.

livre raconte le voyage de Tott au Moyen-Orient en tant qu'inspecteur des Échelles du Levant. Les *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* présentent à la fois l'unité des mémoires personnels d'un diplomate arrivé au terme de sa carrière et la diversité des sujets traités dans une série de textes hétéroclites. Bien qu'il s'agisse d'un texte linéaire, appelé journal par l'auteur, présentant quatre périodes de la vie de celui-ci, les quatre livres et le discours préliminaire sont de natures différentes. La genèse de ces textes ne peut être déterminée d'une manière exacte. On peut présumer pour beaucoup de raisons que les textes sont les produits de différentes périodes, peut-être même destinés à des publications séparées.

Nous disposons d'informations selon lesquelles le baron de Tott devait rédiger par ordre royal une série de textes descriptifs et analytiques sur la civilisation ottomane après son retour en France en 1763. Il avait également des ambitions littéraires et avait déjà fait des essais littéraires à la fin de son premier séjour à Constantinople. Le succès de la correspondance publiée de Lady Montagu ne fit qu'encourager ses ambitions d'écrivain. Il envoya ses manuscrits à des personnalités importantes de la cour de Versailles, à des écrivains et surtout à des amis comme le comte de Vergennes, ambassadeur de France à Constantinople. Selon le témoignage de son mémoire daté de mai 1766 et adressé au ministre des Affaires Étrangères, ces écrits firent une telle impression sur le duc de Choiseul qu'il finit par lui promettre un poste d'ambassadeur à Cologne :

M. le chevalier de Vergennes témoin du zèle et de l'application du baron de Tott approuva qu'il vint en 1763 réclamer les bontés du ministre et rendit son témoignage avantageux de sa conduite et de son travail. Le baron de Tott en devoit donner une des preuves de son application en composant un ouvrage sur les moeurs et le gouvernement des Turcs. Il a eu l'honneur de le présenter a Monseigneur le duc de Choiseul et cette époque et d'autant plus précieuse au baron de Tott qu'elle luy a procuré des témoignages suivis de ses bontés et la promesse de la première place vacante, nomément celle de Cologne³.

Apparemment, le jeune orientaliste avait déjà des projets de publication. Dans sa réponse du 20 décembre 1764, l'ambassadeur de Louis XV à Constantinople l'invite à la prudence :

Deja vous avés la satisfaction de voir votre travail aplaudi. Il m'est revenû, Monsieur, que vous avés donné quelques memoires sur la Turquie qui ont ete fort goûtés, je n'en suis point surpris, vous m'en avies fait voir avant votre depart des echantillons qui faisoient honneur a vos recherches et a votre discernement; mais on pretend que vous ne series pas eloigné de les faire imprimer. Si mon conseil pouvoit etre de quelque poids je vous conjurerois de resister a cette tentation quelques pressantes que soient les instances qu'on peut vous faire. Le public n'est pas toujours un juge indulgent; rarem(ent) il pardonne les erreurs en matiere de fait, et ils est difficile qu'il n'en echenge quelqu'une de cette espece dans le cours d'un ouvrage ou l'on manque souvent de secours et ou ceux que l'on peut se procurer ne sont rien moins que des guides infailibles. Il est vrai que les aplaudissemens que

³ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, dossiers du Personnel, première série, vol. 67, fol. 10.

nos journalistes ont donné aux lettres de Miladi Montagut peuvent rassurer, mais toutes les productions britanniques ont droit à notre admiration je dirais presque à notre enthousiasme⁴.

Le jeune écrivain envoya ses premiers écrits à Voltaire. Le philosophe en écrivit à Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian :

Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pachas⁵ ?

Voltaire rédigea une lettre de remerciements au baron de Tott (Ferney, le 23 avril 1767) dans laquelle il apprécia ainsi les histoires de son séjour en Turquie :

Je m'attendais bien que vous m'instruiriez, mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon coeur de vos anecdotes mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur et qui est l'ennemi des arts⁶.

Nous pouvons présumer aussi que la forme initiale de cette partie des mémoires appartenait plutôt au genre épistolaire à la manière des recueils de lettres fictives (*Lettres persanes* de Montesquieu) ou réelles (*Lettres* de Lady Montagu) de l'époque. L'avantage de cette forme résidait dans le fait qu'elle était très à la mode à cette époque et qu'on pouvait les insérer séparément dans des revues ou gazettes contemporaines, voire les faire circuler dans des correspondances littéraires manuscrites⁷. Probablement Tott connut personnellement l'auteur classique hongrois de ce genre, Kelemen Mikes dont il aurait transporté les manuscrits de Rodosto jusqu'à Szombathely...⁸

Néanmoins, l'auteur dut renoncer à ce projet dans sa version définitive et les intégra dans ses mémoires. Le choix du genre de mémoires témoigne de changements considérables : notre auteur n'était plus un jeune apprenti diplomate, mais un personnage historique mondialement connu grâce aux gazettes contemporaines. Il était déjà arrivé au sommet de sa carrière, mais en même temps condamné à une inactivité professionnelle. Cela lui permit de résumer une carrière diplomatique riche en événements. C'était en fin de compte la raison qui devait le

⁴ Archives de la Famille de Vergennes (Marly-le-Roy) lettre de Vergennes à Tott (Constantinople, le 20 décembre 1764).

⁵ VOLTAIRE, *Correspondance*, t. VIII, Paris, Gallimard-Pléiade, 1983, p. 1088.

⁶ *Ibid.* p. 1100.

⁷ Voir à ce sujet : DURANTON, Henri – MOUREAU, François – SCHLOBACH, Jochen (sous la dir.), *Correspondances littéraires inédites, Etudes et extraits*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987.

⁸ Voir à ce sujet : TÓTH, Ferenc, « Histoire curieuse des manuscrits des *Lettres de Turquie* de Kelemen Mikes », in *Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales*, Paris, mai 2003, p. 49-58.

déterminer à choisir de remodeler ses premiers textes en les insérant dans la première partie de ses mémoires ce qui, par conséquent, donne à son séjour à Constantinople une apparence de mosaïque de souvenirs aux aspects les plus différents.

Très certainement, les premiers textes n'étaient pas des critiques aussi acerbes du despotisme oriental que dans leur version définitive. Après son premier séjour en Turquie, Tott se préparait consciemment à une carrière diplomatique en Orient. Si l'on en croit Voltaire, il écrivait surtout des anecdotes remplies de plaisanteries sur les Turcs. La vraie déception viendra plus tard, quand après avoir vaillamment défendu le détroit des Dardanelles, le baron de Tott sera obligé de quitter ce pays, menacé par les intrigues du Sérail. Le despotisme oriental était l'une des théories politiques les plus controversées de cette époque. Une grande quantité d'essais, récits de voyage, pamphlets philosophiques, histoires des peuples orientaux, surgirent au cours du siècle des Lumières. Hormis le classique *De l'esprit des Loix* de Montesquieu, il convient de rappeler *Les recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Nicolas-Antoine Boulanger⁹.

En général, le texte des mémoires suit la logique d'un journal. Néanmoins, certaines parties comme celle qui concerne l'Égypte constituent des textes à part entières. Les recherches philologiques ont réussi à découvrir la cause de cette discontinuité. Conformément à sa mission secrète dans cette contrée, le baron de Tott envoya ultérieurement au roi un mémoire sur la possibilité de conquérir l'Égypte¹⁰. Même après un examen superficiel du texte, il nous apparaît clairement qu'il s'agit d'une source élémentaire du point de vue de la genèse du quatrième livre des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*. Certaines parties furent recopiées et reproduites soit intégralement soit avec des modifications légères dans le texte imprimé. Selon les recherches de Christophe Farnaud, nous connaissons même les proportions exactes des passages identiques ou ressemblants des deux ouvrages. Presque la moitié (44 pour cent) du compte rendu de la mission secrète du baron fut littéralement recopié dans les mémoires imprimés, et un quart (24 pour cent) y fut reproduit avec des changements permettant de déceler des ressemblances indubitables¹¹. Il est donc évident que le mémoire diplomatique n'ayant pas atteint son but dans les cercles du gouvernement, il fut réutilisé dans cet ouvrage explosif tout en dénonçant les abus du despotisme oriental et prépara l'opinion politique favorable à une intervention militaire. Les recherches toutes récentes d'Antoine

⁹ Voir sur cet auteur : SADRIN, Paul, *Nicolas-Antoine Boulanger (1722-1759) ou avant nous le déluge*, Oxford, The Voltaire Foudation, 1986.

¹⁰ Une copie de ce mémoire se trouve au Service Historique de l'Armée de Terre (série MR Egypte – Reconnaissances jusqu'en 1830 ; *Examen de l'état physique et politique de l'Empire Ottoman et des vues qu'il détermine relativement à la France*). Cf. CHARLES-ROUX, François, *Le projet français de conquête de l'Égypte sous le règne de Louis XVI*, Le Caire, 1929.

¹¹ FARNAUD, Christophe, *Culture et politique : la mission secrète du baron de Tott au Levant (1776-1779)*, Mémoire de maîtrise préparé sous la dir. de Jean Meyer, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1988, p. 136.

Lévêque ont aussi démontré l'insertion des extraits du journal épistolaire d'un jeune chirurgien nommé Hollande ayant participé à l'expédition de Tott¹².

Nous ignorons encore tout des circonstances de la rédaction de la dernière version manuscrite des mémoires du baron de Tott. Nous supposons, comme nous l'avons montré plus haut, qu'il s'agit plutôt d'une série de petits textes que l'auteur avait écrits aux différents stades de sa carrière. Nous ignorons également l'évolution du travail de l'auteur qui se consacra certainement à l'écriture de ses propres mémoires après sa dernière mission en Orient (1778-1784). La Bibliothèque de l'École Supérieure de Guerre conserva un exemplaire manuscrit appartenant au roi (mais malheureusement disparu depuis un certain temps), des mémoires du baron de Tott¹³. Nous ne connaissons pas les différentes variantes du manuscrit dont les sources hétérogènes restent encore à déterminer.

Lors de la première édition de ses mémoires, le baron de Tott était déjà un personnage mondialement connu. Cela explique en partie leur succès dans les années suivantes. Les trois éditions d'Amsterdam (1784, 1784-85, 1785) et celles de Paris (1785) et de Maestricht (1785) eurent beaucoup d'écho dans toute l'Europe. Inspiré du succès du livre du baron de Tott, le chevalier de Verdy du Vernois rajouta au titre déjà suffisamment long de son ouvrage : *pour servir de suite aux Mémoires du Baron de Tott...*¹⁴ Mais les critiques s'ensuivirent rapidement. Le caractère politique de l'ouvrage attirait des réactions, voire des contre-attaques virulentes dont la critique de Jacques Mallet du Pan¹⁵ fut peut-être la plus prompte. Le compte-rendu critique fut publié dans le numéro du 4 décembre 1784 du *Mercure de France*¹⁶. Après une brève analyse de la conception politique des *Mémoires du baron de Tott*, Mallet du Pan montre le tableau noir peint par le baron sur la civilisation orientale de l'Empire ottoman. Il reproche également au baron les problèmes de la structure textuelle de l'ouvrage :

Cet Ouvrage, Journal de l'Auteur, manque de suite, & n'est point lié dans ses parties... Du premier volume dont quelques cérémonies, quelques observations topographiques & des détails sur les mœurs privées des Ottomans, sont la matière, M. le Baron de Tott passe aux Tartares dans le second; il revient aux Turcs & à l'histoire de ses travaux militaires dans le troisième; le dernier est consacré au récit d'un voyage en Égypte & sur les côtes de la Syrie. Au milieu de cette diversité

¹² Voir à ce sujet : LÉVÊQUE, Antoine, *Entre orientalisme et interventionnisme : La mission du baron de Tott vue à travers le journal de bord du chirurgien Hollande*, Mémoire de maîtrise préparé sous la dir. de Jean-Pierre Bois et Ferenc Tóth, Université de Nantes, 2004.

¹³ Bibliothèque de l'École Supérieure de Guerre, série MSS 54-55, *Mémoires du baron de Tott*. Cf. *Catalogue générale des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Bibliothèque de la guerre*, Paris, 1911.

¹⁴ VERDY DU VERNOIS, Adrien-Marie-François de, *Essais de géographie, de politique et d'histoire, sur les possessions de l'empereur des Turcs en Europe pour servir de suite aux Mémoires du Baron de Tott*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1784.

¹⁵ Jacques Mallet du Pan (1749-1800), publiciste suisse.

¹⁶ *Mercure de France*, n° du 4 décembre 1784, p. 152-179.

d'objets, l'attention quelquefois égarée ne se fatigue point, & gémit presque toujours. Peu de Livres son aussi affligeans¹⁷.

Mallet du Pan évoque presque tous les points de l'analyse du baron : la question des femmes, des esclaves, de l'Etat et de l'économie dévastatrice du despotisme. Il aborde aussi l'opposition entre les Turcs et Tatars présentée dans les *Mémoires* et la trouve bien exagérée. Il souligne ainsi, non sans ironie, l'image embellie des Tatars :

Pour soulager la raison fatiguée de tant d'absurdités, & l'âme oppressée de tant d'images révoltantes, il faut se réfugier chez un Peuple que nos préjugés nous ont longtemps représenté comme une race d'antropophages. On respire enfin en arrivant avec l'Auteur près de ces hordes de la petite Tartarie, dont il nous décrit les mœurs, le gouvernement, le pays & les expéditions militaires. Cette Nation toujours à cheval n'est point Nomade ; dans la Crimée & dans la Bessarabie elle habite des villes & des hameaux ; les Nogais peuplent, sous leurs tentes, des vallons qui coupent les plaines du Nord au Midi, & ces camps de Pasteurs belliqueux s'étendent quelquefois sur une surface de plus de trente lieues¹⁸.

En fin de compte, Mallet du Pan se pose des questions sur la théorie politique inspirée par les *Mémoires du baron de Tott*. Notamment, sa critique du despotisme oriental apparaît comme une image chimérique face à une réalité historique incontestable :

L'existence d'une Nation telle que les Turcs nous sont ici dépeints, seroit déjà un phénomène dans l'État social; mais la durée de cette existence n'est-elle pas inexplicable ? Conçoit-on une Société politique régie depuis plusieurs siècles sur de pareils principes, & outragée par de si grands désordres, & toujours subsistante ? Comment cet Empire, où les mêmes coutumes & les mêmes loix règnent sans révolutions depuis si longtemps a-t-il eu des époques si mémorables ? Qui comprendra sa gloire passée en voyant dans ces Mémoires l'administration qui le frappe, & le peuple qui le remplit¹⁹ ?

Une autre critique virulente, celle de Claude-Charles de Peyssonnel était plus détaillée. Cette réfutation intitulée *Lettre de M. de Peyssonnel, contenant quelques observations relatives aux mémoires qui ont paru sous le nom de M. le baron de Tott* fut publiée à Amsterdam en 1785. Comme le titre de la critique nous l'indique, son auteur est allé jusqu'à contester même les droits d'auteur du baron de Tot :

Je ne puis croire qu'il soit tout entier, et tel qu'il a été publié, de M. le Baron de Tott, parce que j'y trouve des fautes que n'a pu commettre un homme aussi instruit et aussi éclairé que lui, qui a si long-temps et si bien vu les Turcs, et qui possède si parfaitement leur langue²⁰.

¹⁷ *Ibid.*, p. 158.

¹⁸ *Ibid.*, p. 171-172.

¹⁹ *Ibid.*, p. 176.

²⁰ *Lettre de M. de Peyssonnel, Ancien Consul-Général à Smyrne, ci-devant Consul de Sa Majesté auprès du Khan des Tartares, à M. le Marquis de N... Contenant quelques Observations relatives aux Mémoires qui ont paru sous le nom de M. le Baron de Tott*, Amsterdam, 1785. p. 5.

Le sujet le plus controversé fut, bien entendu, la fameuse question du despotisme oriental qui ne cessait d'opposer les intellectuels de l'époque. Peyssonnel défendit le système juridique ottoman qui à certains égards était même plus perfectionné que la justice européenne²¹. Avec cette doctrine, Peyssonnel s'inscrit dans la lignée des auteurs qui niaient l'existence du despotisme oriental. La réponse du baron fut prompte et diplomatique : il pria son ancien drogman, Pierre Ruffin, de répondre à la critique de son adversaire. Ruffin était certainement dans une situation fort embarrassante dont il se sortit par un *modus vivendi* acceptable pour les deux parties. Il combina les deux théories en démontrant que le despotisme existe *de facto*, ce qui confirmait la doctrine du livre du baron de Tott, sans despotisme *de jure*, car la justice ottomane prévoyait un large contrôle et un corps intermédiaire : les *Ulémas*²².

Au terme de cette présentation, les mémoires du baron de Tott nous apparaissent à la fois comme un ouvrage littéraire rempli de réflexions personnelles et comme une source historique très riche en données sur les sociétés orientales. Il existe donc plusieurs lectures de ce texte. La lecture politique (mémoires diplomatiques) semble être la plus appropriée pour la compréhension du message de l'auteur. Le fil conducteur politique de l'ouvrage, la critique du despotisme oriental, nous confirme l'existence d'une première interprétation de l'idée de « l'homme malade du Bosphore » qui servit d'idéologie au parti interventionniste du gouvernement français.

Il existe une lecture inspirée des sciences sociales de l'époque (mémoires scientifiques). Des portraits de types ethnologiques s'étaient infiltrés également dans l'opinion publique française. Le Turc était le plus souvent représenté comme un personnage maladroit, fanatique, lâche, incapable de se défendre dans des situations difficiles. En revanche, le Tatar apparaissait comme le « Bon Sauvage », l'homme naturel qui garde une ancienne tradition commune aux ancêtres des Européens. Il critique aussi bien la civilisation orientale (comme celle de l'Empire ottoman) que celle de l'Occident (par exemple de la France). Sa lutte héroïque contre la Russie représente en quelque sorte l'opposition antagonistique des forces de la nature et celles de la civilisation. Le baron de Tott nous décrit d'une façon originale la nation juive également²³. L'existence de communautés identiques de cette nation sous des climats ou des gouvernements différents prouve indubitablement le caractère erroné de la théorie de Montesquieu sur l'influence du climat sur les régimes politiques. La vision du baron de Tott nous propose donc un aspect nuancé des sociétés orientales. Au lieu d'un *homo orientalis* uniforme, il insiste sur le caractère national distinct des différents peuples orientaux.

²¹ *Ibid.*, p. 47-48.

²² « Cet Empire est donc un Etat purement despotique ! Les Mémoires de M. le Baron décident affirmativement la question de fait; mais celle de droit reste à discuter; & je me joindrois volontiers au Critique pour soutenir la négative. »

²³ METIN, Kunt J., « Transformation of *Zimmi* into *Askeri* », in BRAUDE, Benjamin – LEWIS, Bernard (sous la dir.), *Christians and Jews in the Ottoman Empire, The Functioning of a Plural Society*, vol. I : *The Central Lands*, New York – London, 1982, p. 64.

La part autobiographique (mémoires personnels) se révèle très modeste et hormis quelques dates de repère le lecteur n'apprend pratiquement rien de la vie de l'auteur. Pourtant le baron fut témoin de beaucoup d'événements liés à sa famille d'origine hongroise implantée en France. Son père fut un célèbre diplomate qui prédestina le jeune François à la carrière diplomatique et l'initia certainement à beaucoup de secrets sur lesquels notre auteur reste fort discret. Son frère André n'y apparaît pas non plus. L'histoire de la famille que l'auteur a fondée à Constantinople est soigneusement bannie des mémoires. Faut-il voir un échec de son mariage derrière ce lapsus révélateur ? La solitude de Tott à la fin de sa vie semble confirmer cette supposition.

Les *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* peuvent être rapprochés de l'abondante littérature de voyage (mémoires de voyage) qui était en plein épanouissement à cette époque. Dans les catalogues des bibliothèques de l'époque cet ouvrage fut classé le plus souvent dans cette catégorie. Les déplacements considérables effectués par l'auteur lui valurent le titre d'expert en la matière, voire d'être considéré comme un des premiers orientalistes français. Le caractère personnel de l'ouvrage permit l'introduction d'un certain nombre de théories scientifiques inventées par le baron qui furent par la suite soit développées, soit réfutées par les savants de l'époque. De toute façon, la plupart des contemporains de François de Tott, surtout ceux qui avaient vécu sur le territoire de l'Empire ottoman, confirmèrent la relation du baron de Tott. L'avis du comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur de France à Constantinople, reflète bien l'opinion publique de l'époque sur la véracité de cet ouvrage : « Ses Mémoires, dont je viens de parler, sont exacts à quelques jactances près ; ils font assez bien connaître le gouvernement turc de notre temps²⁴. »

²⁴ SAINT-PRIEST, comte de, *Mémoires*, t. I, Paris, Calmann-Lévy, 1929. p. 125.